

Bazet

Mars
2022
n°38



Votre Bulletin Municipal d'*informations*



Sommaire

Éditorial

Vœux et projets pour 2022

Investissements P 2-3

Travaux, réfection de la salle des fêtes
Recettes, coût Covid, fonctionnement
(2^{ème} semestre 2021) P 4-5

Environnement
développement durable P 6
Dragon Boat et Ladies P 7

Noël des écoles 19/12/2021 P 8

Infos diverses :
départ à la retraite et remplacements
secrétariat/bibliothèque
La centenaire P 9

Pose et dépose des illuminations
par les employés communaux,
La serre municipale en hiver P 10
Destruction des nids
de frelons asiatiques P 11

Artisans commerçants
Erratum
les gâteaux de Nadine
État civil P 12



Éditorial

Vœux pour la nouvelle année

Depuis l'année dernière, le Maire et les Conseillers Municipaux n'ont pu vous convier, comme cela se faisait auparavant, à une soirée musicale accompagnée d'un buffet, à la Salle des Fêtes.

Les Conseillers Municipaux ont donc distribué une carte de vœux à chaque foyer bazétois.

En effet, « dans un contexte de très forte circulation épidémique sur le territoire national et dans le département », une circulaire de la Préfecture en date du 19 décembre 2021 nous informait en outre « **que l'objectif prioritaire était de limiter au maximum les situations d'interactions, de respecter les gestes barrières et de se tester avant les moments rassemblant plusieurs personnes, voire d'y renoncer** ».

« **Les rassemblements festifs qui seraient manifestement risqués d'un point de vue sanitaire à l'intérieur (salle des fêtes, salles communales et polyvalentes...) comme à l'extérieur (concerts, feux d'artifice avec du public...) sont à proscrire** ».

« **Les cérémonies de vœux doivent être reportées ou annulées surtout si elles conduisent à de grands rassemblements et à fortiori avec des moments de convivialité** ».

Le Maire et les Conseillers Municipaux formulent des vœux pour que l'année 2022 soit enfin l'année qui verra la fin de cette crise sanitaire qui dure depuis deux ans et empêche toutes rencontres, tout moment de partage ou de convivialité et « plombe » le moral des Bazétoises et Bazétois.

Nous devons cependant continuer notre travail et avancer dans nos projets pour la commune.

Projets pour l'année 2022

Nous parlerons d'abord des projets pour l'année 2022 qui, nous l'espérons, pourront être menés à bien malgré la disparition complète de notre Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et nous ferons le point ensuite sur les investissements et travaux réalisés durant le 2ème semestre 2021.

Projets de construction de locaux d'activités :

les permis de construire concernant les deux projets de constructions de locaux d'activités à l'entrée Sud de Bazet ont été déposés et sont en cours d'étude par le bureau de notre communauté d'agglomération T.L.P. (Tarbes-Lourdes-Pyrénées) qui instruit tous les permis.

Une étude concernant la réalisation de la voirie (rond point, voie de dégagement, routes desservant les locaux d'activités etc...) a été confiée au Bureau INGC « Ingénierie Construction » dirigé par Monsieur Gérard Lalanne à Auch.

Un avant projet sera remis par ce bureau d'études à la municipalité fin février, début mars.

Ces projets de construction supposent l'achat de terrains pour la réalisation du rond point et des voies de desserte.

La municipalité travaille également en concertation avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, l'A.D.A.C. (l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités) et le C.A.U.E. 65 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'entrée dans le village, la réduction de la vitesse et la végétalisation de l'environnement.

Projet d'installation d'aires de jeux pour les enfants et de mobilier urbain dans notre village.

Afin de dynamiser le « cœur du village » et d'autres emplacements sur la commune, un groupe de travail émanant de la Commission Urbanisme et Environnement a été mis en place il y a six mois pour déterminer quel type de jeux et de mobilier urbain (tables, bancs) il est possible d'implanter, ceci afin de répondre à de nombreux besoins, à la fois pour les enfants, les adolescents et les adultes. Des réunions se sont tenues avec un concepteur d'aménagements qui va nous proposer plusieurs projets attractifs. Il est attaché à travailler avec des produits français et des installateurs locaux.

Des subventions ont été accordées dans le cadre de la requalification du centre du village.

Il faut savoir que ces jeux doivent répondre à certaines règles de sécurité ; ils ne doivent pas être positionnés à même le sol mais sur un revêtement particulier pour protéger les enfants.

De plus, les sociétés qui les installent sont tenues d'assurer une maintenance annuelle ; enfin, ils doivent être contrôlés par un organisme différent de la société qui les a conçus et installés, l'APAVE par exemple, d'où un coût supplémentaire.

Divers travaux de mise aux normes de l'éclairage dans le village.

Ces travaux seront faits en collaboration avec le Syndicat Départemental de l'Energie (S.D.E. 65) qui poursuit la modernisation des réseaux électriques avec la pose de lampes LED (suppression des lampes au sodium ou trop anciennes)

Création de parking place des Rosiers et réfection des trottoirs autour du giratoire (RD 935)

Quelques parkings ont été créés place des Rosiers. Les trottoirs autour du giratoire, ceux qui conduisent du giratoire à l'Espace commercial d'un côté et de la Pizzeria « Le Sole Mio » jusqu'à l'entrée du Lotissement « La Peyrelade » de l'autre, ont été modifiés (marches supprimées et mise en place de passage « bateaux » pour l'accessibilité) et goudronnés.

Investissements (juin à décembre 2021) *Acquisitions avec leurs coûts*

Complexe sportif

Portique de sécurité : 21 480,00 €
Portail : 3204,00 €
Création de deux courts de tennis : 78 079,00 €
Canon d'arrosage au complexe sportif (Rugby) : 425,00 €

Place 14 juillet

Clôture en bois : 8681,00 €

Mairie

Changement installation téléphonique (obsolète) : 1837,00 €
Changement système de chauffage (radiateurs) : 9329,00 €
Taille haie : 426,00 €

Mairie et Église

3 vitrines d'affichage : 355,00 €

École primaire

Nous avons évoqué dans le dernier bulletin municipal (N° 37 du mois de juillet 2021) un appel à projet de l'éducation nationale et de la jeunesse et de sports pour l'acquisition de 12 ordinateurs portables pour l'école primaire. Le montant de l'investissement est de 20 350 € dont 13 073,00 € financés par la commune.
Achat de jeux extérieurs (balles, raquettes) : 108,00 €.

École maternelle

Remplacement du sèche linge : 279,00 €,
Store dortoir des petits + porte anti-panique : 5974,00 €

Divers

Barrières vertes de sécurité voies publiques : 4011,00 €
Isoloirs pour élections (2 ordinaires et 1 pour personne à mobilité réduite) : 1436,00 €,
Illuminations de fin d'année : 2843,00 €.

Travaux

Un des chantiers les plus importants (études, préparation et réalisation) de l'année 2021 a été la rénovation de notre salle des Fêtes. Divers artisans sont intervenus pour l'isolation, l'électricité, le plafond, la menuiserie, le chauffage et la climatisation. Coût total de ces travaux : 135 818,00 €



Impasse du Moulin

Batiment de l'annexe mairie : peinture des volets et mise aux normes électriques : 9819,00 €

Poste : mise en place d'une porte blindée : 3848,00 €

Complexe sportif : réparation du portail d'entrée, mises aux normes électriques : 7200,00 €

École primaire : réparation gâche portillon, réparation stores des classes, divers travaux de menuiserie : 1842,00 €

École maternelle : menuiseries, mises aux normes électriques : 6254,00 €

Rue Scie : trottoirs : 1702,00 €

Aménagement cœur de Ville : voirie, peinture façade Foyer + main d'œuvre : 139 193,00 €

Aménagement rue des Acacias : 332 676,00 €

Aménagement cheminement piétons Adour - Tennis - Lac : 21 711,00 €

Aménagement Impasse du Moulin : 14 666,00 €

Recettes investissement perçues

1) FAR (Fonds d'aménagement rural) 2021 pour travaux bâtiments publics : 48 440,00 €
Ces crédits ont été utilisés pour la construction des deux Tennis derrière le Complexe sportif, changer le ballon d'eau chaude au stade de Foot, les volets roulants de la Mairie, la toiture du Foyer, la peinture de l'Annexe et la façade Est de l'école primaire.

2) Conseil départemental pour aménagement du Cœur de Ville : 100 000,00 €

3) C.A.T.L.P. (Communauté d'Agglomérations TARBES-LOURDES-PYRENEES) : 20 000,00 €
ont été perçus en tout dont un solde de 14 000 € en 2021.



Dépenses Covid d'avril 2021 à décembre 2021

Gel hydroalcoolique et masques : 127,00 €
Produits d'entretien virucide et surconsommation de papier : 3728,00 €
Recyclage des masques jetables : 552,00 €

Commentaire : le coût du gel hydroalcoolique a diminué car les enfants se lavent davantage les mains avec du savon liquide ; le recyclage des masques a été mis en place grâce à l'adhésion au service « RECYGO VERSOO ».

Fonctionnement (Juin à Décembre 2021)

Dépannage et réparations, travaux divers écoles + tranchée et raccordement fuite école maternelle :	6548,00 €
Travaux divers Complexe sportif et Stade de foot :	5493,00 €
Travaux divers entretien maintenance au Foyer (tissu pour les rideaux, alarme incendie, réparation réfrigérateur, réparations fuite du toit) :	867,00 €
Réfection lambris bascule :	868,00 €
Entretien du matériel roulant (réparation, contrôles techniques, entretien) :	4170,00 €
Maintenance et entretien des outils et matériel service technique (tondeuses, souffleurs) :	1257,00 €



Il n'y a pas de
Mission Locale près de chez vous ?

**Le TRUCK des jeunes vient à
votre rencontre sur tout le
département !**

EMPLOI - VIE QUOTIDIENNE - INFORMATION - FORMATION - ORIENTATION - EMPLOI - VIE QUOTIDIENNE

**Nous pouvons nous déplacer pour vous
accompagner sur des thèmes variés !**

INFORMATION - FORMATION - ORIENTATION - EMPLOI - VIE QUOTIDIENNE - INFORMATION - FORMATION

Pour plus d'informations, contactez le conseiller de Proximité
Ludovic LEROY 06.17.20.86.63- ludovic.leroy@ml65.org



Ludovic Leroy, conseiller mission locale circule sur le nord du département et passe donc régulièrement par Bazet. Pour les jeunes de 16 à 29 ans, sans emploi et/ou formation, Ludovic peut vous proposer un accompagnement. Contactez le !



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Environnement / Développement durable

L'Adour, un milieu fragile à respecter.

Nous avons la chance de vivre à proximité immédiate d'une zone naturelle magnifique que nous devons protéger.

L'Adour prend sa source dans le massif Pyrénéen et s'écoule du Sud au Nord, héberge une faune et une flore variées dépendant du climat, de la pente du terrain, des couches géologiques traversées, de la largeur du cours d'eau, de la qualité de l'eau...

L'Adour ne se limite pas non plus à un lit où l'eau s'écoule. Elle se déplace de part et d'autre de ses rives grâce à la force du courant. Ses berges se transforment sans cesse. Elle est donc un milieu naturel en constante évolution.

Cependant, l'écosystème de ce fleuve reste fragile : les activités humaines qui s'y développent ainsi que les incivilités maintes fois constatées, ont souvent un effet néfaste sur la vie de l'Adour. C'est un milieu sensible. Nous sommes tous concernés. Aussi chacun de nous peut agir en respectant des gestes simples...

A plus petite échelle, mais avec tout autant d'importance, il faut savoir qu'il y a de la vie dans les cours d'eau traversant le village, même dans les plus modestes...

Merci de ne pas y jeter des canettes en métal ; des os de pot au feu, des carcasses de volaille, de ne pas y vider l'huile de votre friteuse.

Merci de ne pas y nettoyer vos outils de peinture, même s'il s'agit de peinture acrylique.

Merci de ne pas y nettoyer vos outils de maçonnerie ou d'y faire couler les résidus de nettoyage de votre bétonnière.

Merci de ne pas y vider l'herbe de tonte de vos jardins. La mer commence dans ses cours d'eau !!





Dragon Boat et Ladies

C'est à l'automne 2015 que la section « Dragon Boat & ladies » du Stadoceste Tarbais Canoë-Kayak et Sports de pagaie (88 rue du Vignemale, 65000 Tarbes) a vu le jour.

Le Dragon Boat est une embarcation, longue de 12 mètres et pesant 250 kg, qui peut accueillir 20 pagayeurs, un tambour et un barreur.

Cette pratique, issue du Canada (1996) sous l'appellation « Dragon ladies » favorise la musculature et le drainage lymphatique du bras, véritable « Sport Santé », mais également le retour à une vie sportive ordinaire. Cette activité permet de faire naviguer ensemble des pratiquant(e)s ordinaires et des femmes en rééducation post-opératoire du cancer du sein. Cet équipage mixte facilite les échanges, la convivialité, la solidarité, l'entraide et le dépassement de soi.

Aujourd'hui, après de nombreuses participations à différentes régates (Venise, Golfe du Morbihan, stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne, Loire...) cette section portée par tout un club, ses membres, ses bénévoles, ses « Dragonnes des Pyrénées », souhaitent encore organiser et participer à de nombreux projets, événements et manifestations.

Cette année verra la préparation d'un rassemblement féminin à Loudenvielle (65) les 14 et 15 mai 2022 autour du Sport Santé (escrime, rugby féminin, marche nordique). Cette manifestation se fera en entrée libre et la publicité autour de cet événement sera relayé à ce moment là par les radios, journaux, facebook, etc...

L'aventure continue pour les « Dragon Boat & ladies » !

Les entrainements ont lieu toutes les semaines sur le lac de Bours/Bazet.

Un grand merci à la mairie de Bazet qui héberge le bateau toute l'année (*voir photos ci-dessous*) et tout spécialement à Arnaud qui amène le bateau au bord du Lac !

Pour vous informer, rencontrer ces drôles de dames et échanger avec elles, prenez contact avec Danièle au 06.04.48.81.31 ou Nathalie : welcome.stadock@gmail.com.

(Article rédigé par l'Association et remis à la commission « Information/Communication » de la mairie)



Noël des écoles

École maternelle

Cette année, les enseignants de l'école maternelle ont opté pour un spectacle de cirque qui s'est déroulé dans les locaux de l'école le vendredi 17 décembre 2021. La municipalité a participé au financement de ce spectacle (220,00 euros) ; elle a offert comme chaque année, le goûter aux enfants et le Père Noël est venu distribuer à chacun des chocolats et friandises.



École primaire

À l'école primaire, pas de spectacle au Foyer cette année à cause des conditions sanitaires mais les enfants ont pu profiter d'une journée ensoleillée pour jouer dans la cour de récréation avec la distribution du goûter et des chocolats à chacun d'entre eux.



Infos diverses

Départ à la retraite et remplacements

Martine Dubarry a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Février 2022. Elle est remplacée par Séverine Ducos au secrétariat de la mairie et par Véronique Breton à la bibliothèque municipale « Louis Aragon ».



Après les départs de Gisèle Bastrot, secrétaire générale, et Michèle Vignolo, agent administratif, en 2019, remplacées respectivement par Nathalie Bats et Michèle Dupiellat, les postes de secrétariat de la mairie et la gestion de la bibliothèque sont reconduits et ont permis à deux personnes faisant partie de l'effectif depuis de nombreuses années, Sèverine et Véronique, d'avoir une promotion interne.

(N.B. : Josette SANZ, agent administratif, qui est également sur la photo, a pris la retraite en 2017).

Nous avons fêté notre centenaire !

Le 19 Juillet 2021, Monsieur le Maire, accompagné de Mesdames Andrée Souquet et Thérèse Pilet, adjointes, venait souhaiter à son domicile l'anniversaire de Madame Marie Jeanne Lauret qui faisait ce jour là ...102 ans !

Un beau bouquet de fleurs lui était offert de la part de tout le Conseil Municipal.

Elle nous remerciait avec un beau sourire et une allure fière !



De gauche à droite :
Nathalie, Martine, Michèle, M^r Le Maire, Josette, Séverine, Gisèle, Michèle



Pascal, André et Christophe ont assuré la pose et dépose des illuminations

Illuminations pour les fêtes de fin d'année

Cette année, les employés communaux ont réalisé eux-mêmes la pose et dépose des illuminations ; pour cela ils ont fait une formation qui s'est terminée par une habilitation pour monter sur une nacelle et brancher les motifs lumineux sur les candélabres. Nous n'avons pas eu besoin de faire appel à une entreprise spécialisée, ce qui nous a permis de faire des économies ; seul le coût de location d'une nacelle a été à notre charge.



La serre en hiver

Durant l'hiver nos jardiniers « marcottent » les plantes pour multiplier les plants et préparer les jardinières et massifs qui embellissent notre village durant l'été.





Destruction des nids de frelons asiatiques dans notre village

Un élu se charge de détruire les nids de frelons asiatiques dans le domaine communal et chez les particuliers, à leur demande.

Une dizaine de nids ont été détruits, en 2021, dans le village. Ces insectes dangereux se logent dans des endroits très variés pour y faire leur nid : sur un arbre, dans une haie ou à même le sol, sur des édifices, voire même dans un clapier !

Destruction du nid : l'intéressé est muni d'un équipement d'apiculteur, une vareuse (1) sur la tête et une combinaison couvrant bien le corps afin d'éviter les piqûres dangereuses de ces insectes.

Une fois protégé, il s'approche le plus près possible du nid pour le détruire par brûlage au gaz propane, au moyen d'une torche fixée sur une perche, système le plus écologique.

On utilise la bombe insecticide classique lorsqu'il n'est pas possible de le détruire par le feu. Une fois enflammé, le nid se consume et tombe de l'arbre. Il faut se tenir à distance car les frelons continuent à tourner autour de leur nid, même à terre, pour le protéger.

Les nids sont actifs du printemps jusqu'aux premières gelées mais on ne les aperçoit souvent qu'à l'automne lorsque les feuilles tombent.

Aux premières gelées, seules les femelles, appelées « fondatrices » hibernent en se cachant dans les arbres creux, sous des tas de feuilles ou dans les trous d'un mur tandis que les ouvrières et les mâles meurent. Même si le nid n'est pas détruit par le feu ou



Fragment de nid après la chute

l'insecticide, il se désagrège naturellement par le vent, la pluie, etc.... et de toute façon n'est plus habité durant l'hiver.

Au printemps suivant, les fondatrices préalablement fécondées à l'automne précédent, refondent un nid et le cycle continue. Les frelons asiatiques ne reviennent jamais dans le nid de l'année précédente.

Il est conseillé à ce moment là de fabriquer des pièges avec une bouteille d'eau minérale, de percer 3 trous puis de verser à l'intérieur 10 cm d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges du mois de mars à fin avril, accrochés à une branche.

1. Vareuse : la vareuse composée d'un chapeau muni d'un voile est l'un des accessoires emblématiques de l'apiculteur. Elle apporte la protection de base indispensable pour travailler au rucher ou détruire un nid de frelons.



Abeille domestique



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique

Erratum Artisans - Commerçants

« Les gâteaux de Nadine »

Dans le BULLETIN n° 37 de mois de JUILLET 2021, à la rubrique « ARTISANS- COMMERCANTS », page 14, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone fixe. Il fallait lire : « Vous pouvez contacter Nadine sur le 05.62.35.46.18 ou le 06.42.28.19.34 » pour toutes commandes de gâteaux, de préférence le mercredi au plus tard pour le samedi suivant.

Nadine est installée à l'Espace Commercial, à côté du bar « les biens pensants » tous les samedis matin de 8 h 30 à 13 heures.



État Civil

NAISSANCES

BAYLE Giulia, Marie, Ghislaine.....	24/08/2021
BEN-DAHAN Ambre, Raphaëlle, Laura	10/12/2021
BOUSSES Julia, Ghislaine, Nadine	10/11/2021
CHINETTE Sandro, Patrick, Philippe	18/10/2021
DECONIHOUT Lyana, Sophie, Loréliane	21/08/2021
DESPLANS RODRIGUEZ Sévann, Maurice, Manuel.....	03/12/2021
ENECO Gabin.....	07/07/2021
GUIOT Tom, Nicolas, Vincent.....	12/08/2021
ROVIRA Lyam.....	27/01/2022

Longue vie à ces enfants et félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

AMARAL Stéphane et CIEUTAT Amandine.....	07/08/2021
NEUMANN Alexander, Matthias et BARILLARI Anne, Brigitte, Assunta	09/10/2021
PHILIBERT Jérôme, Lucien et LOCHON Murielle	07/08/2021

PACS

ALDEBERT Maxime, Emmanuel et ALAUX Fanny, Marie, Claire.....	19/11/2021
DUFFRECHOU Denis, Joseph, Louis et JOURET Nathalie.....	30/10/2021
HENNEQUET Nicolas, Jacques, Phi et GIMENEZ Sarah	24/07/2021
LANSAC Cédric, Jean-Marc et CASSOU Mélissa	07/09/2021
TEBIB Mélissa, Lise et DAVY Mickaël, Christian	18/01/2022

Meilleurs vœux de bonheur à tous ces couples

DECES

BELIN Jean, Vincent, Alphonse.....	09/09/2021
BONASSIES Serge, Paul, Alexis.....	26/01/2022
CHARRY Germaine épouse NOEL.....	31/12/2021
CLAUDE Céline, Jeanne, Marie, Paule épouse PAGA.....	23/01/2022
DEMEULIER Alain, Emile.....	29/10/2021
DUCLOS Jean Louis	05/11/2021
DUMONT Charlotte, Marie, Madeleine épouse LAMARQUE.....	15/09/2021
ESPANA Françoise épouse GOMEZ.....	10/11/2021
FONTANA Marie, Lucienne épouse BAGES.....	18/11/2021
GARBAGE Henriette épouse POLI.....	06/09/2021
GLOCKSESEIN Sandrine, Christiane.....	30/01/2022
LAFFRANQUE Sandrine.....	17/01/2022
LE STRAT Gérard, Pierre, Paul	24/11/2021
NABONNE Armand, Jean, Gilbert.....	29/10/2021

Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles durement éprouvées par ces deuils.

Responsable de publication et de la réalisation :
Jean Buron, Eliane Demeulier, Thérèse Pilet, Corinne BARBAZAN,
Anne-Marie CHAPEU, Fabienne CASSOU, André PERIN

Mairie de Bazet 10 rue du 11 Novembre 65460 Bazet Téléphone :
05.62.33.45.50



Impression conception graphique
Englebert Jean-Jacques
Infographiste - photo / Atelier - Studio photo
32, rue des Pyrénées 65390 Aurenas :
06.87.82.46.80 / 05.62.33.32.97